



335146 - Le mystère (divin) et ses subdivisions

question

Un ami m'a posé la question suivante sur la connaissance du Mystère: «Nous savons certainement qu'Allah connaît ce qui fut, ce qui est et ce qui ne fut pas et comment il serait s'il existait. Et tout ce qu'Il sait est noté sur le Tableau bien gardé avant le début de la création. Si je réglais l'alarme de mon téléphone portable à une heure précise et si je disais à mon entourage que le téléphone sonnerait à l'heure fixée, me considèrerait-on comme un connaisseur du Mystère? La réponse est certes non. Je ne connais sûrement pas le Mystère. Ma question est: «comment dire qu'Allah connaît le mystère et qu'Il a écrit tout mouvement dans cet univers avant sa création? Et il se réalise comme expliqué dans le cas cité en exemple de l'alarme du portable?»

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, les différents types de mystère

Le mystère est de deux sortes:

1. Le mystère absolu que seul Allah connaît. C'est comme la connaissance de l'Heure (de la fin du monde), le moment de la descente de la pluie, etc.
2. Le mystère relatif. C'est ce que certains ignorent alors que d'autres le savent. Une telle chose est dite mystérieuse par rapport à celui qui ne la sait et pas par rapport à celui qui le sait.

Le terme *ghayb* (mystère) désigne en islam tout ce qui échappe aux sens de l'homme, qu'il soit un secret caché imperceptible par l'homme et réservé au Subtile Connaisseur ou qu'il relève de ce que l'homme peut savoir grâce à une information sûre venue d'Allah et de Son Messager (bénédiction et salut soient sur lui)



L'homme peut connaître une parcelle du Mystère grâce à son analyse rationnelle des choses ou par d'autres moyens. Cela concerne une partie des choses que l'on peut découvrir par des moyens qui amplifient les sens comme les microscopes et d'autres instruments. Ce qui relève du domaine du mystère relatif, comme nous le verrons.

Importance de la croyance au mystère

La croyance au destin fait partie des caractéristiques spécifiques qui distinguent l'homme des autres êtres. L'homme partage avec l'animal la perception des choses sensibles. Quant au mystère, seul l'homme est habilité à en jouir. Aussi, la croyance au mystère est l'un des fondements de la foi dans toutes les religions révélées. Les lois (religieuses) ont apporté beaucoup de choses que l'homme ne saurait savoir que grâce à la Révélation attestée dans le Livre et la Sunna. C'est le cas du discours portant sur Allah le Très-haut, sur Ses attributs, sur Ses actes; sur les Sept Cieux et ce qu'ils contiennent; sur les anges et prophètes; sur le paradis et l'enfer; sur les démons et les djinns, entre autres vérités inhérentes à la foi au mystère qu'on ne peut saisir parfaitement que grâce à l'information authentique venue d'Allah et de Son Messager.

Manifestations du Mystère

1. Le mystère absolu est celui que l'homme ne peut percer par ses sens. Il compte deux types.

Le premier est celui qu'Allah a communiqué aux hommes entièrement ou en partie, grâce à la révélation faite aux Messagers chargés de le faire parvenir aux hommes. On en trouve des exemples dans l'histoire des démons et des djinn, et leurs informations citées dans la parole du Très-haut: «Dis: « Il m'a été révélé qu'un groupe de djinns prêtèrent l'oreille, puis dirent: « Nous avons certes entendu une Lecture [le Coran] merveilleuse, qui guide vers la droiture. Nous y avons cru, et nous n'associerons jamais personne à notre Seigneur. » (Coran,72:1-2)

Le second réside dans ce dont Allah le Très-haut s'est réservé la connaissance, choses que ni prophète ni messager, ni ange rapproché ne connaissent. C'est ce qui est visé dans la parole du Très-haut: «C'est Lui qui détient les clefs de l'Inconnaissable. Nul autre que Lui ne les connaît. Et Il



connaît ce qui est dans la terre ferme, comme dans la mer. Et pas une feuille ne tombe qu'Il ne le sache. Et pas une graine dans les ténèbres de la terre, rien de frais ou de sec, qui ne soit consigné dans un livre explicite.» (Coran,6:59) Un autre exemple de ce type de mystère est la connaissance du moment de l'arrivée de l'Heure (de la fin du monde) ainsi que la mort: son temps, son lieu et sa cause en plus de certaines choses que seul Allah le Très-haut connaît. Sous ce rapport, le Très-haut dit: «La connaissance de l'Heure est auprès d'Allah; et c'est Lui qui fait tomber la pluie salvatrice; et Il sait ce qu'il y a dans les matrices. Et personne ne sait ce qu'il acquerra demain, et personne ne sait dans quelle terre il mourra. Certes, Allah est Omniscient et Parfaitement Connaisseur.» (Coran,31:34)

Le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit dans l'une de ses invocations: « Seigneur! Je Te sollicite par tout nom que Tu t'es donné ou que Tu as appris à l'une quelconque de Tes créatures ou que Tu te réserves dans Ton mystère. »

2. Le mystère relatif est ce qu'une partie des gens ignorent comme des événements historiques. Ceux-ci sont un mystère pour celui qui ne les connaît pas. C'est à ce propos qu'Allah le Très-haut dit à Son prophète (bénédition et salut soient sur lui) après lui avoir raconté l'histoire de la famille d'Imran: « Ce sont là des nouvelles de l'Inconnaissable que Nous te révélons. Car tu n'étais pas là lorsqu'ils jetaient leurs calames pour décider qui se chargerait de Maryam (Marie) ! Tu n'étais pas là non plus lorsqu'ils se disputaient ! » (Coran,3:44)

3. Le mystère restreint mais non relatif

Il s'agit de tout ce qui échappe aux sens à cause de l'éloignement dans le temps (futur) et dans l'espace ou d'autres (dimensions) jusque l'enlèvement de la barrière temporelle ou spatiale. Sous ce rapport, le Très-haut dit: « Puis, quand Nous décidâmes sa mort, il n'y eut pour les avertir de sa mort que la: « bête de terre », qui rongea sa canne. Puis lorsqu'il s'écroula, il apparut de toute évidence aux djinns que s'ils savaient vraiment l'inconnu, ils ne seraient pas restés dans le supplice humiliant [de la servitude]. » (Coran,34:14) Ceci se rapporte à la mort de notre seigneur Souleymane (paix sur lui)



D'autres exemples sur des aspects du destin

1. L'âme dont Allah le Très-haut dit: «Et ils t'interrogent au sujet de l'âme, -Dis: « L'âme relève de l'Ordre de mon Seigneur. » Et on ne vous a donné que peu de connaissance. » (Coran,17:85)

2. Les signes mineurs et majeurs de l'Heure dont le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) dans le hadith de Gabriel: « tu verras les pauvres et va nu pieds (de jadis) rivaliser dans la construction de grattes-ciel. »

Voilà des choses mystérieuses dont le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) nous a informé et qui sont avérées.

Font partie des signes majeurs ce qui est dit dans le hadith de l'anti-christe appelé *dadjjal* qui apparaîtra à la fin du temps, et le hadith évoquant La Bête qui sortira à la fin des temps.» Extrait du livre sur le dogme publié par le Ministère des Waqf et Affaires islamiques, version de la bibliothèque électronique. Voir la réponse donnée à la question n° [101968](#) .

Aussi apparaît-il clairement que ce que ton ami a fait relève du mystère relatif et non du mystère absolu. Sa connaissance de ces affaires et d'autres choses pareilles dépend de causes matérielles sensibles et tangibles.

Cela dit, tout homme raisonnable sait qu'il existe des choses impossibles à recenser à propos desquelles on note une grande différence entre l'état de celui qui en parle et celui qui les sait. Que de fois l'on affirme l'arrivée d'un train ou un avion à l'heure sans qu'il en soit ainsi. Que de jugements erronés émis sur des foetus et fondés sur des données obtenues à l'aide d'instruments!

En ce qui vous concerne, vous bloquez l'horloge avant qu'elle ne sonne. Il se peut encore que la pile s'épuise et qu'elle ne sonnera pas.

Ces objections sont manifestement peu solides. Il n'est pas difficile d'y répondre. Ce n'est qu'une invasion de Satan qui meuble un cœur vide de choses irréelles et sans poids puisqu'il n'y a là que des manœuvres superficielles combinées avec des instigations diaboliques.



Deuxièmement, le niveau de l'écriture parmi les niveaux de la foi au Decret et au Jugement

Quant à l'écriture , elle n'a aucun lien avec ce qui est est évoqué (dans la présente question). Nous nous étonnions même qu'elle fasse l'objet d'une telle question illustrée par l'exemple donné.

La question aurait été pertinente si Allah nous avait révélé dans Son livre que l'alarme ne sonnerait pas et qu'elle le fait. Dans ce cas l'information serait contraire à la réalité.

Concernant la connaissance par le fidèle croyant d'une chose du passé ou du présent voire du futur qui ne s'est pas encore réalisé, et qu'on apprend la chose de sa part, quelle ambiguïté cela pose-t-il comparé à l'écriture sur le Tableau bien gardé de tout qui se passera jusqu'au jour de la Résurrection?!

Quoi qu'il en soit, le niveau de l'écriture est l'une des étapes de la foi au décret et au jugement, à savoir croire qu'Allah a écrit tout cela sur le Tableau bien gardé, 50 ans avant la création des cieux et de la terre.

La juste foi au décret requiert:

-qu'on croit que l'homme dispose d'une volonté et de la faculté de choisir qui lui permettent d'accomplir ses actes. Le Très -haut dit: « Mais vous ne pouvez vouloir, que si Allah veut, [Lui], le Seigneur de l'Univers.» (81:28) et dit: « Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité. Elle sera récompensée du bien qu'elle aura fait, punie du mal qu'elle aura fait. Seigneur, ne nous châtie pas s'il nous arrive d'oublier ou de commettre une erreur. Seigneur ! Ne nous charge pas d'un fardeau lourd comme Tu as chargé ceux qui vécurent avant nous. Seigneur ! Ne nous impose pas ce que nous ne pouvons supporter, efface nos fautes, pardonne-nous et fais nous miséricorde. Tu es Notre Maître, accorde-nous donc la victoire sur les peuples infidèles.» (Coran,2:286)

-que la volonté et la puissance humaine dépendent de la Volonté et de la Puissance divine. C'est Allah qui les a donnés à l'homme et l'a rendu capable de discernement et d'opérer un choix. C'est



dans ce sens que le Très-haut dit: « Mais vous ne pouvez vouloir, que si Allah veut, [Lui], le Seigneur de l'Univers.» (Coran,81:29). Voir les détails de la réponse n° [49004](#) .

Le fait de régler votre alarme et de savoir qu'elle sonnera...Si elle le fait c'est qu'Allah l'a créé et décrété et que vous vous y attendiez. Autrement, il n'est pas possible qu'un obstacle l'empêche de fonctionner comme prévu. Tout cela fait partie de ce qu'Allah avait écrit et décrété.

Sachez qu'il existe deux types d'écriture: un type inaltérable et interchangeable qui est sur le Tableau bien gardé.Un type altérable et changeable détenu par les anges.Ce qui leur parvient en fin de compte n'est que ce qui est écrit sur le Tableau bien gardé. C'est l'un des sens de la parole du Très-haut: « Allah efface ou confirme ce qu'Il veut et l'écriture primordiale est auprès de Lui. » (Coran,13:39)

Cela étant, nous pouvons comprendre cette affirmation dans la Sunna authentique selon laquelle l'entretien des liens de parenté prolonge la durée de la vie et rend sa part de substance plus abondante.Il en est de même de l'enseignement selon lequel l'invocation peut annuler le Jugement.En effet, puisqu'Allah sait que son serviteur entretiendrait ses liens de parenté et L'invoquerait, Il a écrit sur le Tableau bien gardé qu'il jouirait de la longévité et de l'aisance.

Allah le sait mieux.